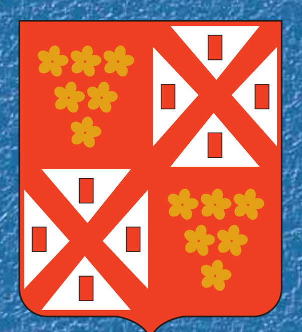


Plouër sur Rance

Bulletin municipal - **Janvier 2014** - N° 102

Photo Marie - Claude Guérout

Comme les années précédentes, nous avons souhaité vous faire découvrir une œuvre récente d'un artiste Plouérais.
Cet hiver, c'est une photographie de Marie-Claude Guérout.
Elle nous livre son regard sur le port de Plouër sous la neige.
Nous la remercions de sa contribution.

SOMMAIRE

PERMANENCES

Du MAIRE (sur RDV de préférence)

- Jean-Claude HAVARD :
  Lundi : 9 h 00 - 12 h 00
  Mardi : 9 h 00 - 12 h 00
  Mercredi : 9 h 00 – 12 h 00
  Vendredi : 9 h 00 - 12 h 00

Des ADJOINTS

- Serge SIMON :
  "Urbanisme et développement"
  Samedi : 9 h 00 - 12 h 00 sur RDV
- Édith MICHEL - COMMEUREUC :
  "Finances - Affaires scolaires"
  Mercredi : 9 h 00 - 12 h 00 sur RDV
- Pierre DANIGO :
  "Loisirs - Culture - Associations"
  Samedi : 9 h 00 - 12 h 00 sur RDV
- Nadia BEAUDOUIN : "Affaires sociales"
  Samedi : 9 h 00 - 12 h 00 sur RDV
- Alain ADAM : "Travaux"
  Samedi 9 h 00 - 12 h 00 sur RDV
- Didier GIFFRAIN : "Environnement, Agriculture, Affaires portuaires"
  Samedi : 9 h 00 - 12 h 00 sur RDV

• • •

RÉUNION MUNICIPALITÉ

- mercredi : 14 h 00 - 16 h 00

Bulletin municipal
de la commune de Plouër sur Rance

- Directeur de publication : *Jean-Claude Havard*
- Rédaction : *Serge Simon et Brigitte Leseignoux*
- Collaboration à la rédaction : *Odile Guillermin, Edith Michel, Nadia Beaudouin, Alain Adam, Pierre Danigo, Claude Cormier, Claude Campion, Didier Giffrain, Claude Robion*
- Photos de : *Mairie - Sylvie Vadis - Joël Désert - Françoise Lœillet - Christian Roux - Jacques Bourel*
- Réalisation : *Agence Bleu b Taden (22)*

Dépôt légal : janvier 2014 - 1900 exemplaires

Le mot du Maire

MERCI

Après 43 années de participation à la vie municipale dont six d'adjoint et treize de maire, le moment est venu pour moi de me retirer.

J'ai pris beaucoup de plaisir à exercer ces différents mandats et plus particulièrement celui de maire. Cette fonction est sans doute la plus intéressante des fonctions électives. Elle demande une bonne connaissance de la commune, une disponibilité qui conditionne la proximité et, bien sûr, le sens de l'intérêt général ; elle est source en outre de beaucoup de satisfaction et donne notamment la sensation d'être utile à la collectivité.

Cet engagement au service de tous, de ceux qui ont voté favorablement mais également de ceux qui ont fait un autre choix, est exigeant ; il ne peut se concevoir que dans le partage des tâches. Aussi, je me dois de remercier ici toutes celles et tous ceux qui m'ont permis d'assumer ces mandats dans de bonnes conditions.

Je voudrais tout d'abord adresser un grand merci aux adjoints et conseillers : un responsable ne vaut que par la qualité de l'équipe qui l'entoure et, en ce sens, j'ai eu beaucoup de chance, j'ai pu compter sans défaillance sur l'implication de chaque élu dans le domaine qui lui était imparti. Les débats se sont toujours déroulés dans un esprit constructif et le bon sens et la solidarité ont chaque fois prévalu.

Mes remerciements vont ensuite à tous les personnels communaux : secrétariat, services techniques, écoles, maison de retraite, port… La qualité de la vie communale dépend beaucoup de leur engagement. Ces personnels ont constamment répondu à mes demandes avec compétence, sérieux, esprit d'initiative ; ils font honneur à la fonction publique territoriale.

Enfin, ma gratitude va à vous tous, Plouërais, d'abord pour m'avoir permis d'accomplir ces mandats mais, surtout, pour vos témoignages de sympathie et vos encouragements qui n'ont pu que m'inciter, tout au long de ces années, à donner le meilleur de moi-même.

Cet engagement public aura été extrêmement enrichissant et j'invite les plus jeunes à se lancer dans ce débat citoyen au service de notre belle commune de Plouër-sur-Rance.

JC. Havard.



Séance de travail entre M. le Maire et le Directeur Général des Services

VIE COMMUNALE

LA FANFARE À L'HONNEUR

À l'occasion des festivités du 14 Juillet, la fanfare municipale a été mise à l'honneur. Créée en 1979 par Monsieur Levitoux, la fanfare anime depuis plus de 30 ans les fêtes et les cérémonies officielles.

Elle se déplace également dans de nombreuses manifestations et carnavals en Bretagne et en Normandie.

Aujourd'hui, Noël Deimer dirige 25 musiciens de tous âges qui recherchent toujours des morceaux originaux.

Pour les remercier de leur investissement dans la vie communale, la municipalité a remis à chaque musicien un diplôme d'honneur.



CÉRÉMONIE D'ACCUEIL DES NOUVEAUX HABITANTS

Début septembre, M. le Maire, entouré des élus et du Directeur Général des Services, a présenté la commune et les services de la mairie aux nouveaux habitants.

Les personnes qui ont répondu à l'invitation ont découvert le tissu associatif varié et dynamique lors du pot de l'amitié servi à la salle omnisports dans le cadre du forum des associations.



REMISE DE DÉCORATION



Auguste Cottain, trésorier de la section Plouéraise de l'Union Nationale des Combattants (U.N.C.), a reçu le 11 novembre, en présence d'une très nombreuse assemblée, la médaille de la reconnaissance de la Nation.

À cette occasion, le maire, Jean-Claude Havard, a rappelé l'engagement de ce Plouérais, né à Lannois, qui a servi pendant près de trente ans dans la Marine nationale.

VŒUX 2014

Le Maire et l'ensemble du Conseil municipal vous présentent leurs meilleurs vœux pour la nouvelle année et sont heureux de vous inviter à la traditionnelle cérémonie qui se tiendra le samedi 4 janvier à 18h à la salle des fêtes.

INSCRIPTIONS LISTES ÉLECTORALES

Vous pouvez vous inscrire sur les listes électorales jusqu'au **Mardi 31 décembre 2013 16h30**.

L'inscription est individuelle et se fait en Mairie sur présentation :

- d'une copie de la carte d'identité ou passeport
- d'un justificatif de domicile récent (facture EDF, France Télécom, eau potable ...)

Les inscriptions d'office :

- Les jeunes ayant eu 18 ans en 2013 (et jusqu'au 22 mars 2014) sont inscrits d'office, un courrier de confirmation leur a été adressé par la Mairie.
- Les jeunes qui auront 18 ans entre le 23 mars et le 24 mai 2014 seront inscrits d'office pour les élections européennes

Ces inscriptions sont réalisées sur la base du recensement militaire, les jeunes de 18 ans étant inscrits dans la commune du lieu de recensement.

En cas de doute prendre contact avec la Mairie.

RAMASSAGE FERRAILLE

Jeudi 6 mars 2014.

Jeudi 5 juin 2014.

Sur toute la commune,
sortir la ferraille le mercredi soir.

PLOUËR, TERRE DE LONGÉVITÉ

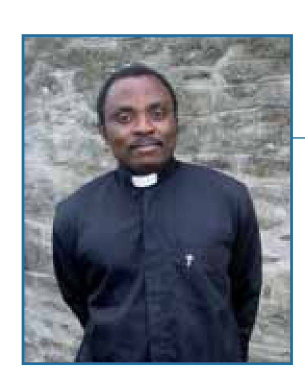
Notre commune compte trois centenaires, Madame Béamonte, Madame Frémy et depuis cet été Madame Esnault. En 2014, Madame Solon, Madame Levallois et Madame Lechien franchiront ce cap des 100 ans.



Mme Marie-Louise ESNAULT a fêté ses 100 ans le 28 août dernier. Nous la voyons ici entourée de sa famille, des élus et de la directrice de l'EHPAD.



Mme Béamonte, doyenne de la commune, reçoit un bouquet pour ses 104 ans.



UN NOUVEAU PRÊTRE DANS LA COMMUNE

Le Père Moïse Tchemagnon, béninois de 40 ans, succède au Père Roland Gaultier. Nous lui souhaitons la bienvenue.

Contact : 06 05 81 97 54

ou mail : tchemagnonm@yahoo.fr

ÉLECTIONS MUNICIPALES ET COMMUNAUTAIRES

Elles se dérouleront les 23 et 30 mars 2014, trois bureaux de vote vous accueilleront, le numéro 1 à la salle d'honneur de la mairie, les numéros 2 et 3 à la salle des fêtes (numéros indiqués sur vos cartes électorales).

Chaque électeur devra présenter au secrétaire du bureau de vote :

- sa carte d'électeur
- une pièce d'identité

Nouveau mode de scrutin : Scrutin de liste, plus de panachages

Dans les communes de plus de 1000 habitants, donc à Plouër-sur-Rance les conseillers municipaux et communautaires sont élus au scrutin de liste à deux tours, listes paritaires (1 femme / 1 homme) comportant autant de candidats que de sièges à pourvoir. Lors du vote, tout ajout de nom ou modification de l'ordre conduit à la nullité du bulletin.

Les candidats au siège de conseiller municipal et de conseiller communautaire figureront sur deux listes distinctes, les seconds devant être issus de la liste des conseillers municipaux. Les électeurs ne voteront qu'une fois, les deux listes figurant sur un même bulletin de vote.

Les voix issues du scrutin serviront au calcul de la répartition d'une part des sièges de conseillers municipaux d'autre part des sièges de conseillers communautaires.

Les règles de répartition sont les mêmes. Les sièges seront répartis entre les listes à la proportionnelle, à la plus forte moyenne avec prime majoritaire de 50% à la liste arrivée en tête.

Ce qui signifie que cette liste disposera de la majorité absolue des sièges.

Si une liste obtient plus de 50% des suffrages exprimés le 23 mars, il n'y aura qu'un tour. Dans le cas contraire un second tour sera organisé.



BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE : ÉVOLUTION DU PROJET

En 2012, notre bibliothèque, dans sa structure actuelle, a accueilli 704 abonnés (dont 350 enfants ou adolescents), elle est riche de près de 14 000 ouvrages ou documents. Quinze personnes bénévoles assurent 13 heures d'ouverture au public, auprès de Marina Guibert, l'animatrice culturelle responsable des lieux.

Cette vitalité trouve sa limite dans l'exiguïté des locaux, c'est bien ce qui a conduit le conseil municipal à entreprendre la construction d'un nouveau bâtiment . C'est un projet de longue haleine qui a déjà connu les étapes rappelées ci-dessous :

- **6 février 2013 :** première réunion de la commission composée de conseillers municipaux et de personnes extra-municipales invitées pour leurs compétences techniques. Lancement du processus administratif de sélection du maître d'œuvre.

- **12 juin :** réunion de la sous-commission chargée de la sélection du maître d'œuvre pour ouvrir les plis de candidatures des 39 cabinets d'architectes ayant répondu. Pour ce premier exercice (difficile) la commission était assistée des expertises de Mme Dangle (architecte des Bâtiments de France), de M. Le Pesq, directeur du CAUE des Côtes d'Armor (Conseil d'Architecture d'Urbanisme et d'Environnement), de M. Mengual de l'ADAC (Agence Départementale d'Appui aux Collectivités). À l'issue des travaux, cinq dossiers ont été retenus. Il a alors été demandé à leurs auteurs de préparer une présentation à travers laquelle ils devaient exprimer leur compréhension du projet et illustrer leur réflexion dans un forme limitée de texte et de croquis se résumant à trois formats A3, supports de la présentation orale qu'ils ont réalisée devant les membres de la commission.

- **7 août :** acquisition du terrain sur lequel l'implantation du bâtiment est prévue (au sud du parking de la mairie face à la poste). Nous remercions vivement M. De la Villehuchet qui en était propriétaire d'avoir accepté de le vendre à la commune au tarif proposé par le service des domaines.

- **4 septembre :** présentation par les cinq cabinets de leur projet devant la même commission. La notation retenue prenait en compte la valeur technique de la proposition (50%) et le montant des honoraires demandés (50%). C'est le cabinet ATOME de Plougoumelen (Morbihan) qui a été ainsi sélectionné. L'intention architecturale résolument affichée d'un bâtiment modeste, bien inséré dans son environnement a été jugée la plus pertinente relativement à l'attente de la commission.

- **16 octobre :** 1ère réunion de travail. La commission municipale, avec les apports techniques de M. Vatant (responsable de la Bibliothèque central de prêt au Conseil général), et M. Dartiguenave (Direction Régionale Action Culturelle de Bretagne). Il s'est agi au cours de ce moment de travail de donner aux architectes les lignes directrices et les attentes du maître d'ouvrage selon deux angles : d'une part, la volonté réaffirmée d'obtenir une construction bien insérée et exemplaire sur le plan de la consommation d'énergie en visant l'objectif d'obtenir un bâtiment passif. D'autre part, l'animatrice de la bibliothèque et les représentantes des bénévoles qui l'accompagnaient ont pu rappeler leurs attentes en terme de fonctionnement.

- **27 novembre :** retour des premiers éléments de réflexion du cabinet ATOME devant la commission.

Durant les différentes périodes évoquées ci-dessus, les membres de la commission ont visité des bibliothèques-médiathèques récentes qui ont pu nous être signalées pour s'inspirer des expériences de leur promoteur. Nous prendrons le temps de la réflexion au fil de la gestation de ce projet pour approcher le meilleur compromis entre la fonctionnalité, la bonne insertion et le financement.

Ces réunions de travail vont se succéder jusqu'à la version finale du projet qui permettra alors de déposer le permis de construire fin du premier trimestre 2014.



L'entrée et le parvis de la bibliothèque



TRAVAUX À LA RÉSIDENCE DU PRÉ SUZUN

Les travaux commencés à l'EHPAD au mois d'avril dernier se poursuivent. Après la réalisation de la nouvelle cuisine, des petites salles d'activités et tisanerie à l'emplacement des anciennes loggias, la phase de travaux en cours de réalisation porte essentiellement sur l'agrandissement et la restructuration complète de la salle de restaurant.

Depuis deux mois les résidents prennent l'ensemble de leurs repas dans les nouvelles salles d'activité aménagées provisoirement, en petites salles à manger.

Cette organisation du service des repas dans trois lieux de l'établissement demande une grande implication de l'ensemble des personnels et tous se mobilisent pour maintenir un service de qualité.

La prochaine phase de travaux comprenant entre autre, la restructuration de l'ensemble de la partie accueil et soin de l'établissement ainsi que l'installation du second ascenseur commencera dès les premiers jours de janvier 2014.

Depuis plus de six mois, la vie à la maison de retraite s'organise en fonction de l'évolution des travaux, demandant aux uns et aux autres de devoir s'adapter à des changements d'habitudes.

La compréhension des résidents et de leurs familles face aux désagréments liés à cette restructuration, la vigilance particulière des professionnels à l'égard des résidents contribuent sans aucun doute à ce que cette période délicate dans la vie de l'établissement se passe au mieux.

L'ensemble du programme qui devrait s'achever au cours du premier trimestre 2014, apportera à la structure des conditions d'accueil nettement améliorées.

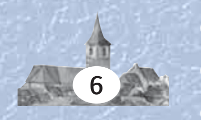
La salle à manger après les travaux d'extension et de rénovation

LOGEMENTS SOCIAUX

Au terme des travaux de réhabilitation des 35 pavillons du lotissement du Grand Clos, réalisés par la SA LA RANCE au début de l'année 2013, la commune, ainsi qu'elle s'y est engagée, a conduit une réflexion concernant le réaménagement de l'ensemble de l'environnement de ce quartier : espaces verts, voirie, avec la volonté d'apporter des espaces sécurisés pour les piétons et d'apporter aux habitants de ce quartier un environnement plus agréable à vivre.

Dans le cadre de cet aménagement, il est envisagé la construction de deux nouveaux logements sociaux, sur un espace actuellement laissé vacant dans le lotissement, et qui se prête tout à fait à cette possibilité d'implantation.

L'ensemble du projet, élaboré en partenariat avec La SA LA RANCE propriétaire des pavillons et le cabinet ALLAIN désigné par le conseil municipal, pourra être réalisé après la réfection des réseaux d'assainissement en très mauvais état.



MISE EN SERVICE DE LA LIAISON DOUCE LE LONG DE LA RD 366 - TRAVAUX LIAISON PIÉTONNE LE PRIMETERRE

La liaison douce le long de la RD 366 entre le rond-point commercial (Brico-Dépôt) et Beauregard a été mise en service à la rentrée de septembre après trois mois de travaux. Cette desserte semble particulièrement appréciée des randonneurs et des cyclistes et constitue la 1ère partie de la liaison vers la maison communautaire. Elle facilite également l'accès au skate-park et à l'aire de covoiturage grâce à un passage spécialement aménagé et permet aux résidents du secteur de La Chiennais d'accéder à la zone commerciale à pied.

Les travaux de la liaison piétonne « Le Primeterre » ont démarré début octobre et ont été réalisés par les entreprises SERENDIP/POTIN. Cette liaison, qui part de la rue de la Traverse et qui arrive à l'entrée des Coteaux de La Chiennais, comporte un élargissement du trottoir sur le pont enjambant la RN 176. Elle est en service depuis début décembre.


Travaux de voirie avant le pont sur la Nationale 176

MAISON DES ASSOCIATIONS

Après la réfection de la toiture, des travaux d'aménagements intérieurs sont en cours dans la maison des Associations.

Ainsi, le sol de la salle du rez-de-chaussée sera refait. Des enduits chanvre-chaux seront réalisés sur les murs des pièces. L'électricité et la ventilation du bâtiment seront rénovées. La SCIC (1) ECLIS (2) nous accompagne tout au long de la réfection dans le cadre d'un chantier école .

(1) Société Coopérative d'Intérêt Collectif.

(2) Eco-Construction Locale et Initiatives Solidaires.





ÉLAGAGE

L'accès « piétons » de Plouër vers St Samson au niveau de la Quinois, se faisait « par habitude » sur des terrains privés. Un chemin communal bordant ces terrains, existait, mais il était encombré. Des cavaliers, vététistes, marcheurs et élus se sont réunis une matinée pour élaguer ce chemin. Avec l'accord des riverains, (pour l'accès des engins), nous avons terrassé à certains endroits. Au final, c'est un chemin supplémentaire qui fera le bonheur de tous.

Rappel :

Les propriétaires de plantations bordant les routes et chemins communaux ont l'obligation d'élaguer. Les routes souffrent du manque de soleil, la largeur est restreinte et, dans certains cas, des branches menacent la sécurité des usagers.

Conformément à l'article 78 de la loi de simplification et d'amélioration de la qualité du droit (JO du 18.05.2011) : « le maire peut mettre en demeure les propriétaires négligents et, si rien n'est fait, engager, à leur charge les travaux nécessaires »


Les « élagueurs » font une pause pour la pose !!

CHANTIERS EN COURS

TRAVAUX RÉALISÉS PAR LES ENTREPRISES EXTÉRIEURES

Chaque année la commission Travaux, Eau et Assainissement propose la réfection de certaines voiries et la rénovation de canalisations. Les entreprises THEBAULT (Voirie), TPCE (Eau Pluviale et Eau Potable) et STURNO, ont été retenues pour réaliser ces différents travaux. Cette année, deux compteurs de sectorisation seront installés sur le réseau d'eau potable. Ils permettront d'identifier les éventuelles fuites sur des secteurs bien définis.

EAU POTABLE :

La Fortituais : 33 650 euros TTC

La Gouriais (Impasse) : 10 897 euros TTC

Le Mézerais : 8 829 euros TTC

2 Compteurs de sectorisation (La Giolais, La Guennerais) : 11 193 euros TTC

La Rue (Sturno) : 8 238 euros TTC



Yves Rochard (fontainier communal) pose la canalisation d'eau potable, dans une tranchée réalisée par l'entreprise STURNO, travaillant pour le compte du SDE (Syndicat Départemental d'Électricité)



L'entreprise TPCE renforce le réseau d'eau pluviale rue de la Rouxelais

VOIRIE :



L'entreprise THEBAULT « pose » l'enrobé à la Matz

La Matz (enrobé) : 23 720 euros TTC

Rue des Riboulés (enrobé) : 21 458 euros TTC

Rue de la Traverse (enrobé, report 2012) : 19 569 euros TTC

Parking « Venelles des Ecoles » (Tri couche) : 5 963 euros TTC

Impasse de la Roche (Tri couche) : 5 818 euros TTC

Impasse Collège Privé (Tri couche) : 710 euros TTC

Route de Lesmonts (Réfection accotements et léger élargissement chaussée) : 12 297 euros TTC

Parking Saint Thérèse (Bi couche) : 3 294 euros TTC

Chemin Vildé (empierrement) : 14 764 euros TTC

Patte d'Oie Les Planches (Tri couche) : 720 euros TTC

La Rusais (deux routes) (Tri couche) : 8 107 euros TTC

Le Bas Bout (renforcement talus) : 2 912 euros TTC

Route accès Station d'épuration la Minotais (Tri couche) : 4 562 euros TTC

EAUX PLUVIALES :

Les Vaux Carheils : 2 792 euros TTC

La Rusais : 7 152 euros TTC

Rue de la Rouxelais : 21 073 euros TTC

La Gouriais (Carrefour) : 14 056 euros TTC

Les Planches : 1 017 euros TTC

REMISE À LA COTE DES TAMPONS SUR LE RÉSEAU COLLECTIF D'ASSAINISSEMENT



Après les travaux de rénovation du réseau, réalisés au 1er semestre dans le secteur des Landes et de la Garette, des travaux de remise à la cote de tampons, ont été faits en novembre par l'entreprise TPCE, à la Gesvais, dans la rue des Landes, la rue Mathurin Roger, la rue du Pont Saint Hubert et près de la salle omnisports. Ces travaux permettent de redonner l'accessibilité aux réseaux d'eaux pluviales et assainissement.

L'entreprise TPCE réalisant au niveau de l'EHPAD une des 30 remises à la cote de tampons et scellement au ciment haute résistance, dont 18 remplacements de tampons en fonte

TRAVAUX RÉALISÉS PAR LES EMPLOYÉS COMMUNAUX

ABRI VÉLOS

Plusieurs enfants viennent à l'école à vélo. Un abri était nécessaire. Il a été construit rue « Venelle des Ecoles », il abritera une vingtaine de vélos. L'eau de pluie de la toiture ira dans un récupérateur pour l'arrosage du jardin attenant. Le terrassement, le montage, le bardage de l'abri, puis la reprise des pelouses sont réalisés par les employés communaux.



Jérôme Robert et Eric Lebret préparent les pourtours avant le coulage de la dalle béton.



PARKING JARDIN PUBLIC

L'entretien de cet endroit était devenu difficile, surtout l'accès au jardin public. Pour y remédier, nous avons procédé à un revêtement en dur. De plus, cela permet un accès plus facile au panneau signalant commerces et services du bourg.

LE CALVAIRE DES TERTRES

Après la restauration du calvaire, en 2011, nous avons procédé à un petit aménagement autour de celui-ci : suppression de la haie, pose d'une clôture bois. Puis, installation d'un banc, qui vous permettra de faire une pause lors de vos balades, et de contempler la superbe vue sur notre bourg.



Michel Haquin, Ronan Héry, Sylvain Thénard et Michel James lors de la pose de la clôture bois

RENOUVELLEMENT MATÉRIEL

L'éparage des talus dure environ 6 mois. Deux passages sont réalisés sur l'ensemble de la commune. Un troisième dans certains virages dangereux. Le matériel est soumis à de rudes épreuves. Cette année, le conseil municipal a décidé de remplacer l'épareuse, achetée en 2001. Après trois démonstrations, la Commission Travaux a proposé une épareuse de marque Noremat.

Prix d'achat : 43 483 euros TTC.

Reprise de l'ancienne épareuse : 9 000 euros.



Alain Adam (Adjoint aux travaux), Philippe Lemoine (Chauffeur) et Eric Donio (Responsable des services techniques)

VIE ÉCONOMIQUE

NOUVEAUX INSTALLÉS







Armor Multi Media M. JACQUEZ David
Zone Artisanale Les Landes 22490 Plouër Sur Rance
Tel. 02 22 13 10 06 - Mobile : 06 98 49 08 00
Mail : contact@armormultimedia.fr
www.armormultimedia.fr







ZONE ARTISANALE ET COMMERCIALE (Z.A.C.)

Prélude aux travaux d'aménagement de la zone qui commenceront en janvier 2014, l'effacement des réseaux électriques et téléphoniques permet d'offrir désormais un panorama dégagé.


Avant


Après

Deux vétérinaires ont déposé un permis de construire pour la réalisation d'une clinique vétérinaire sur le site de la Z.A.C. (Zone Artisanale et Commerciale)

LES RYTHMES SCOLAIRES


Elus et directeurs d'école entourant Isabelle Trépier et Franck Delugeard lors de la réunion du 15 novembre.

Depuis le 14 mai 2013, un comité de pilotage de 15 membres (5 élus, 5 enseignants et 5 parents d'élèves de l'école publique) auquel s'est joint Monsieur Franck Délugeard, l'animateur sportif de la commune, a travaillé jusqu'aux vacances afin de brosser les grandes lignes de la réforme.

Dès la rentrée de septembre, des représentants de l'école privée Saint Joseph (3 enseignants et 3 parents d'élèves) ont rejoint ce comité.

Mme Isabelle Trépier, directrice du centre de loisirs inter-communal, a été désignée pour assurer la coordination du projet.

Deux réunions de travail constructives ont eu lieu et ont permis de valider la trame organisationnelle, qui a été présentée aux parents d'élèves des écoles publiques et privée lors d'une réunion le 15 novembre dernier.

LA NOUVELLE RÉPARTITION DU TEMPS SCOLAIRE :


Une centaine de parents des écoles publiques et privée a assisté à cette réunion.

Le cadre de la nouvelle répartition du temps scolaire :

- Une charge annuelle inchangée (864 heures d'enseignement mais réparties sur 180 jours au lieu de 144 jours avant la réforme).
- Une organisation de la semaine cadrée nationalement et à adapter localement :
  - 24 heures d'enseignement réparties sur 9 demi-journées dont le mercredi matin
  - Une pause méridienne de 1h30 minimum
  - 5h30 au maximum de temps scolaire par jour à la place de 6 heures aujourd'hui
  - 3h30 au maximum de temps scolaire par demi-journée

Renforcement du rôle de la commune en matière d'activité périscolaire :

Le temps d'activité périscolaire (TAP) pris en charge par la commune est de 3 heures hebdomadaires.
Ces 3 heures seront divisées en 2 séances de 1h30.
École publique : les lundis et jeudis de 14h45 à 16h15.
École privée : les mardis et vendredis de 14h45 à 16h15.
Ce qui permettra une meilleure organisation des salles et des animateurs.

Le cadre réglementaire du temps d'activité périscolaire (TAP) :

Les taux d'encadrement sont de :
- 1 animateur pour 14 enfants de moins de 6 ans
- 1 animateur pour 18 enfants de plus de 6 ans

Les qualifications des agents :
- 1 Directeur titulaire du BAFD ou d'un Brevet professionnel permettant d'exercer les fonctions de direction d'un accueil de loisirs organisé pour plus de 80 mineurs sur une durée supérieure à 80 jours par an.
- 80% minimum d'agents qualifiés et 20% maximum d'agents non qualifiés.

Le PEDT (Projet Éducatif Du Territoire) :

- La mise en place du Projet Éducatif Du Territoire (PEDT) est à l'initiative de la commune, il a pour objectif d'assurer l'articulation des activités éducatives sur l'ensemble des temps de vie des enfants.
- Ce projet est établi en concertation entre les élus, les enseignants, les parents d'élèves et il est transmis pour approbation au directeur académique des services de l'éducation nationale début décembre.



VIE SCOLAIRE

LE POINT SUR LA RENTRÉE

La commune de Plouër sur Rance scolarise plus de 1300 enfants dont 458 en primaire.

ÉCOLE PUBLIQUE

L'école élémentaire accueille cette année 229 élèves, répartis en neuf classes. À noter aussi la stabilité de l'équipe enseignante avec l'arrivée d'une seule nouvelle enseignante, Marie-Pierre Le Tiec, en charge de la neuvième classe (CP).

L'école maternelle, avec quatre classes, a un effectif stable avec 110 enfants inscrits et 102 présents à la rentrée. Un nouveau visage complète l'équipe enseignante, celui d'Anne Moubèche pour la classe de la moyenne et grande section.



M. le Maire, lors de la rentrée, remerciant les personnels et les enseignants.

ÉCOLE PRIVÉE

Stabilité des effectifs à l'École Saint Joseph avec 127 élèves répartis en cinq classes (deux en maternelle, trois en élémentaire) et pas de changement dans l'équipe éducative.

SEMAINE DU GOÛT



Un animateur de la Maison de la Rance avec des enfants de grande section de maternelle

A l'occasion de la 24e semaine du goût (du 14 au 18 octobre) sur le thème de la Mer, quatre classes de l'école élémentaire sont allées de découvertes en découvertes grâce à l'intervention de la Maison de la Rance.

Au programme pour les enfants de grande section de maternelle : une découpe de saumon dans les locaux de la cuisine du Restaurant Scolaire.

Chaque jour de cette semaine, un élément du menu proposé aux enfants portait sur le thème. Exemple : pâté aux algues, steak de requin sauce vanille, tome de Névet aux algues, acras de morue.



VIE CULTURELLE

DU CÔTÉ DE LA BIBLIOTHÈQUE…

Ouverte à tous, la bibliothèque propose des livres et autres supports culturels pour tous les âges et tous les goûts.

Toute lecture ou consultation sur place est libre et gratuite !

MODE D'EMPLOI

- Un tarif unique de 6€.
- **La carte de lecteur permet d'emprunter :** 5 livres, 1 revue, 2 CD et 1 DVD (par famille) pour 3 semaines.

Cette carte est nominative et valable pour l'ensemble du réseau des Bibliothèques Rance Frémur.

Rappelons que la carte est indispensable pour effectuer un emprunt !

HORAIRES lors des périodes hors vacances scolaires

- **Mardi** : 16h15 - 18h
- **Mercredi** : 10h30 - 12h et 14h - 17h
- **Jeudi** : 16h15 - 18h
- **Vendredi** : 16h15 - 18h
- **Samedi** : 10h30 - 12h
- **Dimanche** : 10h30 - 12h

Horaires lors des vacances scolaires :

- **Mercredi :** 10h - 12h et 14h - 17h
- **Samedi :** 10h - 12h

FESTIVAL « CONTES DIVERS »

Le festival « Contes divers », organisé par la communauté de communes « Rance – Frémur », proposait cette année à Plouër, un spectacle envoûtant et profond, Renardises de Michel Hindenoch. Ce globe-trotter du conte ne peut laisser personne indifférent. Avec sobriété, finesse et force, il raconte comme un sage sait le faire.

Accompagné de sa flûte de pan et de sa cithare hongroise, Michel Hindenoch nous contait le roman de Renart, ce célèbre goupil malicieux et rusé.

Une très belle assemblée !



PLOUER'IN JAZZ

La 5e édition a connu un vif succès. 450 personnes ont participé à ce festival au cours duquel 6 groupes amateurs et professionnels se sont succédé entre 16h00 et 1h00 du matin.

La programmation éclectique a permis de découvrir des formes bien différentes et très riches du Jazz.

L'esprit convivial de ce rendez-vous culturel est apprécié de tous.



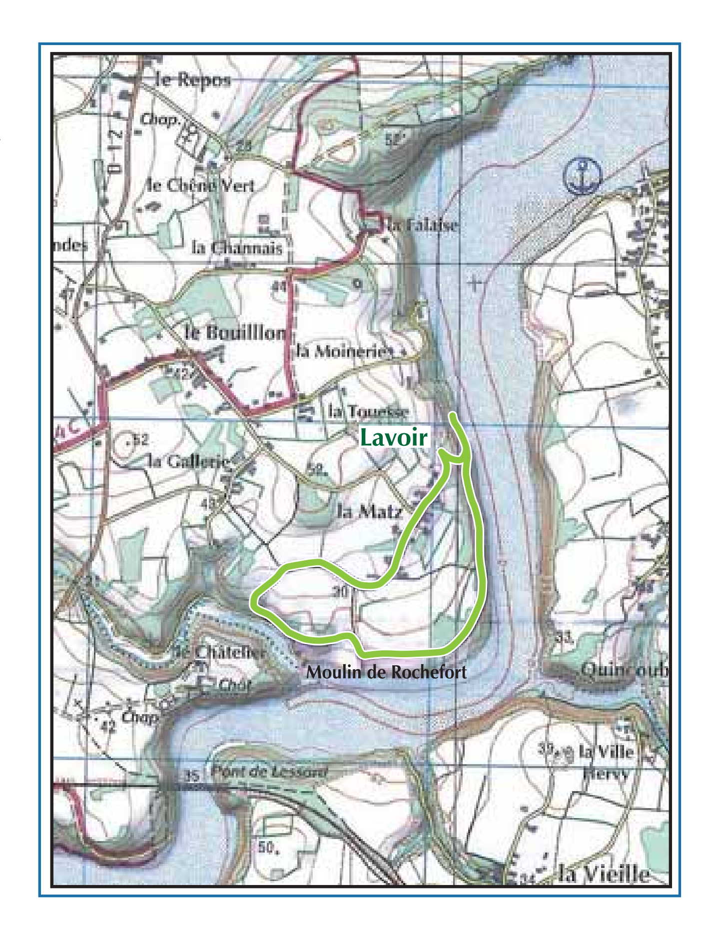
CIRCUIT DU VIEUX LAVOIR

Après vous avoir proposé des randonnées en campagne (circuit de Bois Rochel) et en bord de Rance maritime (circuit de Monplaisir), l'équipe municipale travaille actuellement à une nouvelle boucle pédestre sur le Sud de la commune. Il s'agit de vous amener le long de la Rance dans sa partie plus étroite, de vous faire découvrir les restes du vieux lavoir du village de la Matz et la zone proche du moulin de Rochefort.

Des tronçons de chemin sont en cours d'aménagement et un gros travail de remise en état du lavoir est à réaliser.

L'objectif est de pouvoir vous faire parcourir ce circuit début 2014....

NB : Les dépliants relatifs aux circuits existants sont disponibles en mairie.



ACTIONS POUR RÉDUIRE LES DÉPENSES ÉNERGÉTIQUES DANS LES BÂTIMENTS COMMUNAUX

En ce qui concerne l'école maternelle, le plafond de la salle de motricité sera abaissé et isolé.

Ces travaux nécessiteront également de remplacer les luminaires et seront réalisés durant les vacances de Noël.

Le personnel des écoles a été sensibilisé aux économies d'énergie (eau, électricité etc..).

Quant à la salle de Bel Air, identifiée également comme bâtiment énergivore, la chaudière fioul installée sur le site alimente la ludothèque, le logement à l'étage et la salle de réunion - activités. L'installation comporte 3 départs différents, toutefois la mise en œuvre actuelle ne permet pas de différencier les consommations.

L'installation d'un compteur d'énergie thermique permettra de distinguer le suivi des consommations pour mieux maîtriser les dépenses.

À PROPOS DES ÉCONOMIES D'ÉNERGIE, AYEZ LE BON RÉFLEXE !

Les sollicitations ne manquent pas en matière d'économies d'énergie, notamment le démarchage téléphonique avec des appels intempestifs prétextant souvent un partenariat avec EDF ...

Ne vous laissez pas abuser par des entreprises poursuivant avant tout un but commercial et ayez le bon réflexe pour obtenir un service de conseils gratuits, neutres et indépendants.

L'espace INFO > ENERGIE du Pays de Dinan est là pour vous aider !

N'hésitez pas à prendre contact au 0805 203 205 (appel gratuit depuis un poste fixe) du lundi au vendredi de 13h30 à 17h30.



ANALYSES D'EAU POTABLE

TAUX DE NITRATES (NORME : INFÉRIEURE À 50 MG/L)

Eau distribuée

La Villée	14/05/2013	23 mg/l
Bourg	20/06/2013	22 mg/l
Lesmonts	20/06/2013	20 mg/l
Le Bouillon	15/04/2013	22 mg/l
La Rusais	20/06/2013	22 mg/l
Vildé	15/04/201	27 mg/l
	21/08/2013	25 mg/l
Port St-Hubert	15/04/2013	22 mg/l
	21/08/2013	22 mg/l

Eau brute

Saint-Maudan	03/06/2013	30 mg/l
	14/05/2013	28 mg/l
	05/08/2013	29 mg/l
	02/09/2013	29 mg/l
	30/09/2013	29 mg/l
La Villée	03/06/2013	25 mg/l
	14/05/2013	23 mg/l
	05/08/2013	22 mg/l
	02/09/2013	21 mg/l
	30/09/2013	22 mg/l

ANALYSES DE L' EAU DE BAIGNADE

PLOUËR SUR RANCE - LA CALE - RÉSULTATS 2013

	27 mai	16 juillet	8 août	11 septembre
Entérocoques / 100 ml	< 15	< 15	< 15	< 15
Escherichia coli / 100 ml	31	< 15	< 15	31

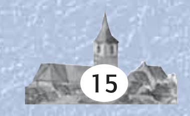
POUR TOUS LES RELEVÉS : EAU CONFORME DE BONNE QUALITÉ

RÉGLEMENTATION SUR LA DEMANDE D'AUTORISATION DE COUPE OU D'ABATTAGE D'ARBRES

Une autorisation est exigible en application du Code de l'urbanisme pour toute coupe ou abattage d'arbres dans les ***espaces boisés classés*** prescrit par le PLU sauf enlèvement par le propriétaire des arbres dangereux, chablis et bois morts.

La demande et le dossier qui l'accompagne doivent être établis en QUATRE exemplaires et déposés en mairie contre décharge ou envoyés au maire par lettre recommandée avec accusé de réception.

Si plusieurs coupes échelonnées sur plusieurs années sont envisagées dans une même propriété, il y a lieu de remplir une demande d'autorisation par coupe.



DÉLÉGATION PAR AFFERMAGE DU SERVICE PUBLIC D'ASSAINISSEMENT COLLECTIF

PARTICULARITÉS DE NOTRE PATRIMOINE :

Plus des 2/3 de l'assainissement Plouérais est collectif : Sur les 1820 habitations, 1330 environ sont actuellement raccordées au réseau collectif.

Le réseau a une longueur de 31 km dont 26,5 km en gravitaire et 4,5 km en refoulement à partir de 11 postes de relevage

Nous avons deux stations d'épuration, dont la principale, celle de La Minotais, avec traitement à boues activées, a une capacité nominale de 3000 EH* ; Elle a été mise en service en 1975, mais a été agrandie et rénovée à plusieurs reprises. En 2011 et 2012, ont été mis en place, la désinfection par ultraviolets, une unité de déphosphatation, et un bassin tampon.

La station de La Quinois, avec traitement par filtres plantés de roseaux, date de 2010 et couvre les besoins du village, avec une capacité de 90 EH.

* équivalent habitant

LE LANCEMENT DE L'APPEL D'OFFRE

Le 21 décembre 2012, le conseil municipal a décidé de procéder à une consultation, afin de mettre en place un nouveau contrat de délégation pour le service d'assainissement collectif expirant le 31 décembre 2013. Le futur contrat prendra effet à compter du 1er janvier 2014. Ce contrat aura une durée de 12 ans.

Un appel d'offre est paru début janvier 2013, avec l'appui du SDAEP 22 (Syndicat Départemental d'alimentation en Eau Potable des Côtes d'Armor), qui a été notre précieux conseil.

OUVERTURE DES PLIS, ANALYSE NÉGOCIATION et ATTRIBUTION DU MARCHÉ À LA SAUR

En avril 2013, la commission d'appel d'offre a ouvert deux plis : Les deux offres reçues, émanaient de la société SAUR et de la société STGS.

Le SDAEP a été chargé de l'analyse des offres et en mai, la commission a émis un avis sur cette analyse, avec demande de précisions aux deux sociétés.

M. le Maire a engagé une négociation avec les deux candidats de mai à septembre.

Conformément aux trois critères d'attribution du contrat d'affermage : capacité du candidat à assurer une bonne exploitation et un bon niveau de qualité, valeur technique de l'offre et prix, il a été proposé de retenir l'offre de la SAUR pour les motifs suivants :

- Engagements sur la réactivité, sur le contrôle des conformités des branchements, sur les moyens disponibles pour assurer l'exploitation
- Plan plus complet de renouvellement des équipements.
- Mise en place de système d'information géographique, diagnostic permanent du réseau
- Travaux de mise en sécurité des postes de refoulement
- Tarifs inférieurs à ceux du concurrent.

Le dossier complet avec le rapport final du maire, exposant les motifs du choix, a été transmis à chacun des membres du conseil municipal, et ceux- ci ont validé ce choix au conseil municipal du 18 décembre 2013.



M. Samuel Busson de la SAUR, notre délégataire et Claude Robion conseiller délégué à l'assainissement expliquent le fonctionnement de notre station à Eric Donio, le nouveau responsable technique, devant l'unité de désinfection par ultraviolets

ÉCLAIRAGE PUBLIC DE L'AIRE DE COVOITURAGE

L'aire de la Chiennais ouverte en début d'année, vient d'être dotée d'un éclairage alimenté par des panneaux solaires. Ce choix d'une énergie renouvelable a été fait également pour des raisons de coût moindre par rapport à l'électricité classique.

Un système de détection de présence intégré au luminaire permet un fonctionnement à 30 % en l'absence de tout mouvement et à 100 % dès lors qu'un véhicule est détecté, le tout asservi à une horloge réglée de 6 heures jusqu'au lever du soleil, et du coucher du soleil à 21 heures.

Il est à noter que l'aire de covoiturage est de plus en plus fréquentée.



FORUM DES ASSOCIATIONS

Le forum 2013 s'est tenu le samedi 7 septembre.

40 Associations, sections sportives, culturelles et de loisirs ont offert aux Plouërais une palette d'activités très riche.

La nouvelle formule d'ouverture des forums, de 9h30 à 14h00 a été positive pour tous les participants et l'affluence du public a été importante.



ATELIERS DIFFÉ'RANCE

À Plouër, l'association « Les Ateliers Diffé'Rance » transmet la langue des signes aux enfants « bien-entendants ».

Et si on vous disait que votre bébé pourra communiquer avec vous, bien avant de savoir parler ? Qu'il pourra s'exprimer avec des dizaines de mots avant de pouvoir faire des phrases ? L'association met en place des ateliers pour initier les enfants à la langue des signes.

L'association propose des ateliers de langue des signes aux enfants dès leur plus jeune âge. De 6 mois à 12 ans, en groupe de différentes tranches d'âge, les « normaux entendants » ont rendez-vous avec une nouvelle forme de communication qui peut ouvrir des portes insoupçonnées. Au delà de la découverte de la langue des signes, l'association veut faire accepter la langue des signes comme celle du droit à la différence. Interdite jusqu'en 1980, puisqu'on considérait qu'une personne sourde n'était pas muette et se devait donc d'oraliser, cette langue est devenue un vecteur de communication pour tous. Elle mélange la communication gestuelle avec l'expression du corps, la puissance du non verbale dans la communication avec et vers l'autre.

La plus grande diffusion de cette langue devrait permettre d'une part aux personnes sourdes de mieux s'intégrer dans la société encore très ancrée dans la « normalité », et d'autre part d'améliorer la qualité des échanges pour les « bien-entendants » dans le respect de l'autre, on entre ici dans la communication bienveillante.

Plus d'informations :

Site internet : sites.google.com/site/lesateliersdifferance

ou par mail : lesateliersdifferance@gmail.com

- Les ateliers Bébés Signeurs se déroulent en partenariat avec le RPAM Rance Frémur.
- Des ateliers Signeurs de deux mains ont lieu le samedi à la salle Bel Air sur Plouër sur Rance.

Sandra Sorgniard - Les Ateliers Diffé'Rance

06 65 78 55 22

CALENDRIER DES MANIFESTATIONS

Cette année encore, fin novembre, plus de quarante représentants d'associations de la commune se sont retrouvés pour la mise au point du calendrier des manifestations de l'année 2014, dans une ambiance détendue et très conviviale.

Ce fut l'occasion pour Pierre Danigo, adjoint à la vie culturelle et associative, de rappeler le dynamisme associatif de la commune et le soutien apporté par les élus aux associations Plouéraises.



	JANVIER	
S4	Vœux du maire	Salle des Fêtes
D19	Concert de Noël	Église
	FÉVRIER	
S22	Couscous Amicale laïque	
D23	Spectacle enfants	École St Joseph
M25	Concert	Église
	AVRIL	
D6	Régate Trophée d'Armor	
S12	Fest-Noz Estran	Salle des Fêtes
S19	Audition AIDM	Salle des Fêtes
S19/D20	Championnat Mini J	
L21	Chasse aux œufs Amicale laïque	
S26/D27	Vide – grenier ACFL	
D27	Repas des Ainés	Salle des Fêtes
	MAI	
S3	Régate Corsaires	
J8	Couleurs de Bretagne	
S17	Concert Musicalement votre	Église
D25	Concours d'attelage	
J29	Moto - cross de l' Ascension	
	JUIN	
V13	Fête de la musique	
D15	Gala danse Amicale laïque	Salle des Fêtes
D29	Fête des écoles publiques	
D29	Fête de l'école privée	





AMICALE LAÏQUE - SECTION DANSE

CHANGEMENT DE PROFESSEUR DE DANSE !

Merci à Danièle !

Bienvenue à Aurore !

Danièle D'jian a cessé son activité de professeur de danse au sein de l'amicale laïque. A l'issue du Gala de danse de juin dernier l'amicale laïque l'a chaleureusement remerciée. Danièle a su transmettre aux enfants, aux adolescents et adultes le plaisir de danser, de bouger au rythme des musiques. Nous avons assisté à de merveilleux galas et superbes chorégraphies pendant des années, ceci, grâce également au travail bénévole des couturières qui conçoivent des costumes chatoyants, originaux pour les danseuses.

C'est Aurore Dewaele qui prend le relais. Aurore enseigne la danse Modern Jazz tout en apportant également une base de danse classique qu'elle a pratiquée de nombreuses années. Comme Danièle, elle clôturera l'année par un gala de danse au mois de juin. Une trentaine de danseuses, à partir de 4 ans, sont inscrites aux cours du mercredi après-midi, réparties en 4 groupes.

Marie-Claude Giffrain – Présidente de l'Amicale laïque

LA LUDOTHÈQUE PLOUÉRAISE



La ludothèque ouvre ses portes pour recevoir les plus petits le mardi, jeudi et vendredi matin, comme pour les plus grands pour des parties de scrabble organisées le mardi après-midi. Des ouvertures tout public se déroulent aussi le mercredi matin et après-midi, le samedi matin et également le mardi et vendredi soir. La collection de jouets et de jeux de la ludothèque comporte plus de mille références. Vous pouvez y jouer sur place avec vos enfants ou vos amis le temps de la permanence. Il est possible aussi de les emprunter pendant deux semaines à domicile afin d'en profiter plus longtemps.

Participez avec l'équipe de la ludothèque à faire vivre ce lieu consacré à l'activité ludique en devenant bénévoles à votre tour.

Plus de renseignements sur le blog de la ludothèque :

http://ludoplouer.blogspot.fr/

Jérémy Klein - Ludothécaire

02 96 86 88 94

FEU D'ARTIFICE MUSICAL

La société Ouest Pyro et l'équipe de sonorisateurs et d'éclairagistes ont proposé un feu d'artifice musical très impressionnant.

Les conditions météorologiques idéales, un public nombreux, des effets pyrotechniques surprenants ont été les ingrédients de cette réussite.

Un grand merci à la Fanfare de Plouër qui a animé le bourg avant le tir du feu.



RANDONNÉE CONTÉE ET CHANTÉE

Plus de 80 randonneurs ont accepté l'invitation de la commission Culture de la mairie, pour la randonnée contée de la fin juillet. Cette fois, c'est le conteur gallo Gérard Goret et deux de ses jeunes musiciens qui ont mené la joyeuse troupe sur le nouveau tronçon du sentier littoral en partant du village de la Matz, au rythme des aventures de son âne imaginaire Gaby.



FÊTE DES DORIS - DE CALE EN CALE

Cette année, encore, environ 100 doris ont participé à l'animation « De cale en Cale ». Véritable trait d'union entre 12 communes riveraines de la Rance, cette fête s'inscrit dans une volonté de préserver le patrimoine maritime.

Le vent fort du samedi après-midi a rendu la navigation particulièrement sportive.



POINT INFORMATION

En 2013, 570 visiteurs et vacanciers ont été accueillis au Point Information par nos deux hôtesses, Anaïs Leroy et Mathilde Debœuf.

Cette année, la borne Internet a été particulièrement appréciée des hôtesses qui ont pu renseigner plus efficacement les vacanciers.

Les documents les plus sollicités concernent les sentiers de randonnée, le chemin du littoral et des informations touristiques du Pays de Dinan.

Armelle et Christian Pinault, Marie-Claude et Bernard Guérout et Sylvie Billion ont exposé certaines de leurs œuvres.

SPORTS

FOULÉES PLOUËRAISES - DU CHANGEMENT POUR 2014

Les foulées plouëraises 2013 ont connu une bonne fréquentation : un circuit de 10 km toujours aussi sélectif, 240 coureurs classés.

Pour des raisons de décalage de certaines courses importantes, les organisateurs des foulées plouëraises ont été dans l'obligation de changer la date.

Aussi sur la demande de nombreux participants, les responsables ont décidé de proposer en 2014 un Trail de 13,5 km qui permettra de découvrir les chemins Plouërais entre le château, le bois de Liscouët, le Moulin de Rouault, Péhou, le port, le Rocheret et les Tertres.

Rendez vous est donné aux amateurs de « course nature » le samedi 4 octobre 2014.



SAISON 2013
DU 1ER AVRIL AU 30 SEPTEMBRE

Fin mars, un nouvel épisode neigeux a freiné l'enthousiasme des plaisanciers les plus courageux.

L'armement des bateaux a donc été remis à plus tard.

Avril n'a pas vu l'arrivée du printemps et des premiers visiteurs (- 61.11 % par rapport à avril 2012).

Et mai les a attendus en vain (- 22.6 %).

L'armement s'est donc fait en juin malgré toujours une météo médiocre (+ 59.15 %)

Heureusement, juillet et août ont été vraiment très beaux :

- + 39.78 % en juillet
- + 6.14 % en août

Légère baisse en septembre mais reprise du travail oblige.

Le nombre d'escales entre le 1er avril et le 30 septembre a toutefois connu une augmentation de 12.9 % par rapport à 2012.

Par contre le nombre de nuitées a chuté, en moyenne, de 4.02 à 3.31 par bateau visiteur.

En 2012, le conseil portuaire avait proposé un forfait semaine car il apparaissait que le nombre de nuits par bateau passées au port était en augmentation.

2013 a confirmé ce besoin (+ 84.55 %) : soit un bref passage au port de 2 ou 3 nuits ou bien un amarrage d'une semaine, période qui permet alors de découvrir Plouër mais aussi les environs, les chemins de randonnées, le halage vers Dinan ou l'ancienne voie de chemin de fer vers Dinard.

Nouveau service au port depuis la mi-saison, 4 vélos électriques sont disponibles à la location, à la journée ou à la demi-journée.

Quelques plaisanciers ont testé et les retours sont positifs. Le service est fort apprécié!

ANIMATIONS 2013

Les animations traditionnelles du port se sont bien déroulées :

Les 10, 11 et 12 Mai

Régate de Muscadets : après une absence de 2 années, une vingtaine de Muscadets se sont affrontés lors de régates amicales

Les 1er et 2 juin :

Régate des Zèbres : toujours aussi conviviale, cette manifestation a réuni 70 voiliers habitables et dériveurs légers

Les 8 et 9 juin :

ASLAM* : 38 bateaux dont la moitié de la Rance ont donné un week - end de bonheur à des jeunes et moins jeunes handicapés moteur

(* Association de Sports et Loisirs Adaptés de la Manche).

Les 15 et 16 Juin :

Fête de la Margate : Une foule importante a convergé vers le bout de la cale des Moulins pour assister aux régates de yoles et déguster ce poisson fort apprécié et si bien préparé.

Les 29 et 30 juin :

Le pot du CNPR : Moment de rencontre entre les plaisanciers du port de plaisance et les nouveaux arrivants au port et les futurs propriétaires encore indécis sur le choix de leur unité.



Régate de yoles de Bantry pendant la fête de la Margate

PROJET AIRE DE CARÉNAGE PUBLIQUE SUBMERSIBLE

Un maître d'œuvre a été désigné suite à l'analyse des offres sur un plan technique et financier.

La maîtrise d'œuvre intègre les dossiers de demandes de subventions à prendre en compte pour la poursuite du projet compte-tenu du montant de l'investissement ainsi que les réponses d'EDF à propos des nouvelles modalités de gestion des niveaux d'eau en Rance maritime pour assurer la bonne utilisation de cet équipement.

SÉCURISATION DU PORT DE PLAISANCE



Des vols de moteurs hors-bord de forte puissance se sont produits en octobre 2012 sur trois bateaux dans le port de plaisance appartenant à des particuliers et sur des bateaux au sec à la cale des Moulins appartenant à une entreprise de location.

Concernant les vols sur les trois bateaux amarrés dans le port, les voleurs ont agi de nuit en amenant et échouant les bateaux sur la cale de mise à l'eau du port de plaisance afin de démonter les moteurs pour les charger ensuite dans un véhicule utilitaire volé.

Les plaisanciers ont débattu et proposé différentes solutions lors du Comité Local des Usagers Permanents du port le 24 novembre 2012 afin de sécuriser le site.

Le mode opératoire des voleurs a amené, dans un souci d'efficacité, une large majorité des plaisanciers à se prononcer pour l'installation d'une barrière afin de bloquer l'accès à la cale de mise à l'eau du port durant la nuit.

Un portail a été construit sur mesure par une entreprise spécialisée et installé au mois de novembre, représentant un coût de 6 135 Euros financés sur le budget du port.

Après consultation du Conseil Portuaire, nous prévoyons que ce portail soit fermé la nuit durant la période hivernale du 1er octobre au 31 mars.

VISITE INAUGURALE DE L'EXTENSION DE LA CAPITAINERIE DU PORT DE PLAISANCE

La capitainerie a été construite en 1991, voilà bientôt 23 ans, à l'époque où les premiers bateaux sont rentrés dans le port à la fin du Printemps 1991.

Depuis, les locaux de la capitainerie n'avaient pas évolué dans leur dimension et le besoin d'un agrandissement devenait de plus en plus pressant car de nombreux travaux techniques ou d'entretien étaient souvent réalisés à l'extérieur sur le parking du fait du manque de place dans le local atelier existant servant essentiellement à remiser du matériel.

Par ailleurs le véhicule du port et certains matériels ne pouvaient être mis à l'abri dans un garage fermé.

La décision a été prise par le Conseil Municipal de réaliser un agrandissement. La commune a fait appel à un architecte, M. Alain Le Bourlais. Le permis de construire a été délivré avec l'aval de l'Architecte des Bâtiments de France car le projet est situé en site inscrit et considéré comme un secteur paysager sensible.

L'extension est constituée d'une nouvelle construction en ossature bois avec bardage en canexel et comporte un garage atelier et un local attenant de rangement pour les remorques et vélos.

La couleur et la pose horizontale avec recouvrement du bardage pour rappeler les vieux hangars à bateaux ou les vieilles cabanes de pêcheurs correspondent au choix de l'Architecte des Bâtiments de France qui est venue sur place.

L'accès des plaisanciers et du public se fait maintenant côté bassin du port (côté Sud) par une terrasse en bois intégrant une rampe d'accès pour les personnes à mobilité réduite surplombée d'une marquise.



M. Giffrain, adjoint aux affaires portuaires, accueille des usagers du port lors du vin d'honneur

Thierry Baujard, adjoint de notre responsable de port Liliane Faustin-Debonnet, a consacré environ 3 mois d'activité à temps plein répartis sur une période 8 à 9 mois sur l'année 2013 pour réaliser les travaux en régie avec l'aide ponctuelle de collègues des services techniques communaux.

Les nouveaux locaux permettront à Liliane & Thierry de travailler dans de meilleures conditions avec un espace de travail adapté et l'accueil des plaisanciers et du public sera également plus agréable avec le nouvel accès face au port.

ÉTAT CIVIL - 2E SEMESTRE 2013

NAISSANCES

- Ryan FALQUERHO né le 13 juillet à DINAN, domicilié 11 La Gesvais.
- Lucas SOLON né le 26 juillet à DINAN, domicilié 1 lotissement des Courtils.
- Felix ROSSIGNOL né le 6 août à RENNES, domicilié à La Mettrie Paumerais.
- Aogan VIGNON né le 22 août 2013 à SAINT-MALO, domicilié 12, Les Côteaux de la Chiennais.
- Liam GRABAREK né le 27 août 2013 à SAINT-MALO, domicilié 12 bis, rue du Primeterre, résidence Les Marines de Nacre.
- Louison HAMON né le 22 septembre 2013 à SAINT-MALO, domicilié à Lesmonts.
- Léo-Paul BUDE né le 25 septembre à SAINT-MALO, domicilié 9, Les Côteaux de la Chiennais.
- Gabin JEZEGOU né le 6 octobre à SAINT-MALO, domicilié 16, les Côteaux de la Chiennais.
- Zoé POSNIC née le 2 novembre à SAINT-MALO, domiciliée La Houssaye.
- Évoé VAN EECLOO BRESSON née le 20 novembre à DINAN, domiciliée 31, La Rusais.
- Léo DUBOIS né le 26 novembre à SAINT-MALO, domicilié La Hautiére.

Meilleurs vœux de bonheur aux enfants et félicitations aux heureux parents

MARIAGES

- Le 6 Juillet : Philippe MERIAIS, pâtissier, domicilié à Saint-Malo, 9 allée de la Sémillante et Sophie ZAROUR, animatrice sportive, domiciliée à Cagnes sur Mer, 4 Rue des Eucalyptus.
- Le 13 Juillet : Jacques PIDOUX, fonctionnaire de police, et Corinne LEBRETON, agent de production, domiciliés à Plouër-sur- Rance, 14 La Quinois.
- Le 24 août : Bertrand DUPUIS, enseignant, et Kélig BLORET, juriste, domiciliés à PARIS, 8 rue Paul Laurent.
- Le 21 septembre : Maxime RAVAUX, électro-technicien, et Caroline PINGUET, conseillère de vente, domiciliés à Plouër-sur- Rance, 13 la Paumerais.
- Le 28 septembre : Christophe VALÉRY, maître de cérémonie, et Camille REYMOND, gestionnaire de stock, domiciliés à TAVERNY, 41 rue Carnot.
- Le 26 octobre : Gaël AUBRY, spécialiste service après-vente, et Aurélia FAURE-BRAC, technicienne de laboratoire, domiciliés Le Clos des Aires.
- Le 16 novembre : Jean-Marc BUFFARD, mécanicien réparateur automobile, et Pierre JULIENNE, médecin retraité, domiciliés La Hautière.
- Le 7 décembre : Renan VIGNON, conducteur de travaux et Virginie CARENZI, mère au foyer, domiciliés 12 les Côteaux de la Chiennais.

Tous nos vœux de bonheur aux mariés

DÉCÈS

- Le 7 Juillet à DINAN, Lucien GUILLAIN, retraité, 88 ans, domicilié 8 rue du Petit Doué.
- Le 20 Juillet à Plouër sur Rance, Paulette LUCAS, veuve ANGÉE, retraitée, 92 ans, domiciliée 9 rue Mathurin Roger – Résidence du Pré Suzun.
- Le 12 Août à Plouër sur Rance, Jean de WYKERSLOOTH de ROOYESTEYN, retraité, 89 ans, domicilié au Petit Plumazon.
- Le 1er Septembre à Plouër sur Rance, Jane BRIOT, veuve MICHEL, retraitée, 89 ans, domiciliée 9 rue Mathurin Roger – Résidence du Pré Suzun.
- Le 29 Septembre à Plouër sur Rance, Antoinette DEODATI, veuve LABORDE, secrétaire à la retraite, 93 ans, domiciliée 9 rue Mathurin Roger – Résidence du Pré Suzun.
- Le 5 Octobre à DINARD, Monique MORANT, épouse MARCHAND, sans profession, 85 ans, domiciliée 12 rue du Pont Saint Hubert.
- Le 8 Octobre à SAINT MALO, Catherine PIERRE, chef de service, 56 ans, domicilié 6 rue de la Garette.
- Le 11 Octobre à DINAN, André JAHAN, retraité, 70 ans, domicilié à La Rusais.
- Le 14 Octobre à DINAN, André PINAULT, retraité, 82 ans, domicilié 5 rue de la Croix Corbin.
- Le 18 Octobre à DINAN, Bernadette CHENAIE, veuve BOUILLOT, retraitée, 83 ans, domiciliée 9 rue Mathurin Roger Résidence du Pré Suzun.
- Le 26 octobre à DINAN, Anna DEPAYE, veuve BRAULT, retraitée, 92 ans, domiciliée 9 rue Mathurin Roger Résidence du Pré Suzun.
- Le 30 octobre à DINAN, Alice HOUITTE, veuve MADIGAND, retraitée, 88 ans, domiciliée 9 rue Mathurin Roger Résidence du Pré Suzun.
- Le 19 novembre à Plouër sur Rance, Louise ALLORY, veuve BOUILLET, retraitée, 90 ans, domiciliée 9 rue Mathurin Roger – Résidence du Pré Suzun.
- Le 23 novembre à SAINT MALO, Maryse LOËDEC, épouse HARANG, maitresse de maison, 58 ans, domiciliée Le Bas Bout.
- Le 4 décembre à Plouër sur Rance, Robert GILLES, retraité, 90 ans, domicilié 9 rue Mathurin Roger Résidence du Pré Suzun.

Mme Monique Marchand née Morant fut élue à Plouër et notamment adjointe aux affaires sociales dans la municipalité du Docteur Castel.

Nous présentons aux familles nos plus sincères condoléances

PERMIS DE CONSTRUIRE

- M. DESERT Hervé - 10, La Vallée : rénovation d'un bâtiment existant
- M. MANTEAU Dominique - 3 rue de la Rouxelais : garage
- M. FOUCRIT Jean-Pierre - La Galerie : maison d'habitation.
- SCI ERISA - M. ROULLIAUX Eric - ZA des Landes : jardinerie
- La Commune - 19 rue de la Vieille Côte : extension de la salle d'arts martiaux
- SCI Val Breton - Rigourdaine : extension de l'hôtel
- M. Mme TERMEAU Xavier - Les Basses Landes : maison d'habitation
- M. PELHATE Jean-François - La Matz : création d'un abri
- M. Mme CHAPLAIN Gérard - Lotissement de Neuville : extension + abri voiture
- M. GIFFRAIN Didier - Le Rocheret : abri voiture
- M. RESMOND Stéphane - 36 le Repos : réaménagement du garage
- Mme BREBION Stéphanie - 16 rue de la Rance : maison individuelle
- M. AULNETTE Jean-Pierre - La Chambre de Mambrée : véranda et garage
- M. LETISSIER Alain - La Fortituais : bâtiment agricole
- SCI MAVIANO - ZA les Landes : construction d'un bâtiment à usage professionnel

DÉCLARATIONS PRÉALABLES

- M. BAZIN Benoit - 5 le Riboulé : vélux
- M. HAQUIN Michel - Launay : abri
- M. Mme AUBRY Véronique & Yvan - 9 place Michel Rouvrais : 3 Vélux + 2 Fenêtres sur chassis
- La Commune - Venelle des Ecoles : abri vélo en bois
- La Commune - 16 rue des Ecoles - remplacement de 2 fenêtres par 2 portes fenêtres
- M. LANGLAIS Jean-Luc - 7 impasse du Roitelet : abri
- M. LANGLAIS Jean-Luc - 7 impasse de Roitelet : ravalement de façade
- M. BLIN Fabrice - Lotissement de Neuville : mur en pierre
- M. THIRION François - 12 rue de la Rance : transformation fenêtre en porte fenêtre
- M. GUIHARD René - 21 le Primeterre : brise-vue
- M. GIRARDOT Jean-Bernard - 10 le Boisane : vélux
- M. CORMIER Claude - 24 la Gesvais : extension
- M. DABCHY Abdélaziz - 25 quater La Gesvais : clôture + Portail + Portillon
- M. AUBRY Alain - 5 rue de la Poste : changement de fenêtres + portes d'entrée + installation volets roulants
- M. LE PETIT LABORDE Yves - 15 place Michel Rouvrais : abri jardin
- M. SAMSON Jean-Claude - 5 bis rue de la Rouxelais : préau
- M. CHOLLET & Mme BOUCHARD - La Ville Auray : préau
- M. PALHIERE Patrick - La Hautière : abri
- M. GUICHARD Bernard - 4 bis Rue du Passeur : portail
- Mme BRUNE Christèle - 67 La Chiennais : remplacement d'une fenêtre en porte-fenêtre + 1 vélux
- M. PERRODIN Bertrand - 26 la Vallée : clôture
- M. HAVARD Jean-Claude - 60 la Rusais : vélux
- M. PERRICHET Jean-Philippe - 27 rue de la Rance : véranda
- M. HARROUARD & Mme RENAULT - 1 le Clos de la Garette : abri de jardin
- M. Mme BRANDILY - 49 la Paumerais : véranda
- Mme POULAIN Catherine - 3 rue de la Garette : réfection de toiture
- M. FARRAYRE Richard - 16 rue de la Vieille Côte : isolation extérieure avec bardage
- M. ROUAULT Louis - La Croix Gicquel : création d'un abri jardin
- M. COATANROCH Vincent - 18 le Pont Mévault : création d'un abri de jardin + portail
- M. Mme CARTER - La Haute Minotais : modification des façades et réfection à neuf de la couverture
- M. MATTHEWS ALAN - 41 Le Bouillon : 4 vélux
- M. PLAQUEVENT Antoine - 47 rue de la Rance : réfection de toiture + Vélux
- Mme KENWORTHY Brigitte - La Hautière : palissade
- M. LEMAITRE Ludovic - 17 la Gesvais : division foncière
- Mme ADAM-COLLEAUX Josiane - 24 bis la Chiennais : muret
- M. TROALIC Francis - 1 ruelle des Courtils : ouverture porte fenêtre
- M. WENZ Jerôme - La Fortituais : remise en état de l'habitation
- M. LE PALUD Bruno - Le Petit Palais : portail
- M. ROSSIGNOL Iwan & Mme AUFFRAY Julie - 30 la Mettrie Paumerais : remplacement verrière du toit par 5 vélux encastrés
- M. STENEGRY Martial - Le Rocher : clotûre parpaings + grillage + 2 portails
- M. DELBREL Pierre - Lannois : réfection toiture + remplacement + création vélux
- M. Mme LEROUX Thierry - La Chiennais : abri voiture
- M. et Mme TOPPING John - Rue de la Rance : division en vue de construire
- M. KAVALIAUSKAS Philippe - Le Gué Bernard : pose de claustras
- M. ADAM Alain - 11 lotissement le Riboulé : abri de jardin
- M. GUIHENEUC Hubert - 11 le Repos : réfection toiture, fenêtres et chiens assis
- M. GUILLOTEL Xavier - 5 rue de la Traverse : piscine



SERVICE PUBLIC D'ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF SPANC RANCE FRÉMUR

Dans son 10e programme (2013-2018), l'Agence de l'Eau Loire Bretagne peut désormais accorder une subvention pour les travaux de remise aux normes des installations d'assainissement non collectif (Subvention : 50 % limitée à 4.000 euros par installation).

La Communauté de Communes Rance Frémur en charge du SPANC a souhaité que chaque propriétaire dont l'installation nécessite une réhabilitation, ait la possibilité de bénéficier de cette subvention (une délibération validant son rôle d'intermédiaire entre le particulier et l'Agence de l'eau a été prise en Juin 2013).

A ce titre, afin de vous apporter toutes les informations nécessaires notamment au niveau technique, la Communauté de communes lors de sa séance du 6 novembre 2013 a décidé d'embaucher un technicien spécialisé en assainissement non collectif. Ce technicien présent un jour par semaine sur la Communauté de Communes a pris ses fonctions le lundi 18 Novembre.

Si vous souhaitez procéder à la remise aux Normes de votre installation d'assainissement, veuillez prendre contact rapidement avec Laëtitia Rouvrais à la Communauté de Communes Rance Frémur par téléphone au 02 96 82 31 12 ou par mail à contact@rance-FRÉMUR.fr

Vous pouvez également consulter le site : www.rance-fremur.com – rubrique Environnement Service d'assainissement non collectif.

CONTES DIVERS 2013

Compte tenu du succès de la première édition, la commission culture de la communauté de communes a proposé de renouveler cette animation sur le conte en 2013.

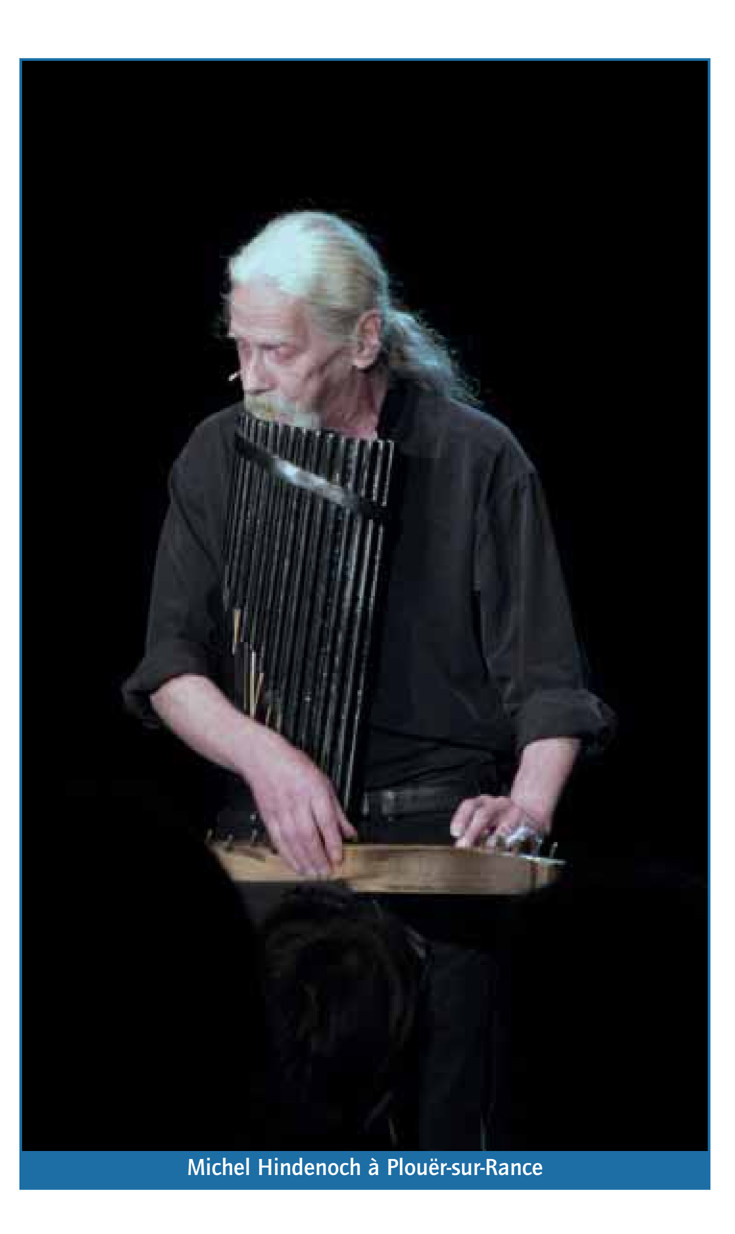
Le festival 2013 a permis de découvrir de nouveaux espaces imaginaires. Ainsi MARIE CHIFF'MINE et MATO ROLLO nous ont rappelé les contours de la langue gallo. Puis, le roman de Renard revisité par MICHEL HINDENOCH fut un vrai moment de bonheur ; précision des mots, justesse des images, le tout accompagné de sa cithare hongroise.

Avec FRANCOISE DIEP, nous avons mis le cap sur les rivages de la Méditerranée et du Sahara. Ce fut un voyage gorgé de soleil. REMY COCHEN et PASCAL LAMOUR nous ont conté avec brio les histoires de Morvac'h et des gens de Cornouaille. Enfin, nous avons achevé notre voyage avec FIONA MACLEOD au pays des brumes d'Écosse, des châteaux hantés, histoires au pur malt 26 ans d'âge.

Cette édition 2013 a également permis à plus de 250 habitants des quatre communes de se rencontrer, d'échanger autour d'un bon vin chaud.

Un grand merci aux équipes des quatre bibliothèques et aux services communaux qui n'ont pas manqué d'énergie pour faire le succès de cette manifestation culturelle, dans une ambiance très conviviale.

Rendez-vous en 2014...



Michel Hindenoch à Plouër-sur-Rance

INTERVIEW

Monsieur LEGORGEU, un historien local...



Depuis une trentaine d'années, au travers de ses nombreux écrits dans la revue « le Carrouge », Monsieur LEGORGEU a permis aux Plouérais de mieux connaître leur patrimoine. À notre tour d'en savoir un peu plus sur cet historien amateur passionné.

Bonjour Monsieur Legorgeu.
De nombreux Plouérais vous connaissent par votre activité professionnelle d'enseignant, ou par votre action associative au Carrouge, mais pouvez vous nous parler un peu de votre jeunesse ?

Je suis né à Lyon en 1937. Mon père était militaire dans l'infanterie coloniale et j ai passé mon enfance au Sénégal. Après la guerre, nous sommes partis 2 ans et demi à Madagascar, puis rentrés en France, à Villeurbanne, dans la famille de ma mère. J'y suis resté jusqu'à 18 ans environ, puis mon père a été nommé au Cameroun, où j ai passé mon bac. Pendant la guerre d'Indochine, la famille est restée à Lyon, où je suis allé à la fac pour suivre des études de mathématiques, physique et chimie. Ce fut un échec et je suis parti au service militaire pour 2 ans et demi. Après 4 mois de classes puis l'école d'officier de réserve, je fus nommé en Algérie.

Comment êtes vous arrivé dans la région ?

Mes derniers mois de service militaire ont eu lieu à Dinan et, séduit par la région, je suis resté. J'ai épousé une fille de Dinan en 1963.

Nous avons acheté une maison à Plouër dès 1966. Après un premier poste d'enseignant à Hennebont, je suis parti comme enseignant coopérant en Algérie pendant 8 ans.

J'ai été nommé au collège de Plouër en 1972 et y ai fait toute ma carrière, donc jusqu'en 1997.

Comment êtes vous arrivé au Carrouge ?

J'ai toujours aimé les livres d'histoire. C'est ce qui m'a conduit vers l'association le Carrouge, Association de défense et promotion du patrimoine de Plouër et des bords de Rance.

Le Carrouge a commencé vers 1982 par des exposés de Monsieur de La Villehuchette à la maison des associations de Plouër. Il y avait également des expositions à l'amicale laïque sur des thèmes comme l'enfance, l'école, les marins... L'intérêt pour l'histoire locale s'est développé petit à petit et j'ai rejoint le Carrouge. L'instigateur de cette association était Monsieur Jean Mahé, ethnologue.

J'ai beaucoup travaillé avec Monsieur De La Ville Huchette sur le Comte de Plouër et l'histoire du château de Plouër. Bien sûr, le résultat de tous ces travaux deviendra obsolète lorsque les archives du château seront consultables par tous ... J'ai consacré une partie de ma vie à l'étude de documents concernant Plouër et, si j'avoue que je fais une petite pause actuellement, cela m'ennuierait que le fruit de ce travail soit perdu.

Que représente le Carrouge aujourd'hui ?

Notre association publie une revue historique et patrimoniale locale qui compte des abonnés, souvent membres de l'association. Nous sommes une trentaine de membres, tous n'étant pas forcément actifs.

À ce jour une centaine de numéros sont parus, au rythme de 4 numéros par an. On les trouvait, outre la bibliothèque municipale, en vente au bar-tabac de Plouër, à Super U, dans quelques librairies à Dinan et St Malo, voire dans les communes limitrophes si elles sont concernées par le thème.

Mais au départ, au temps de Monsieur Mahé, l'objectif de l'association était l'animation culturelle de Plouër via des conférences, des interviews, de la musique, des expositions. Il y a eu, par exemple, des expositions sur les guerres, la libération, les marins de Plouër, les années 50, les lapidaires de la commune, les puits... Lorsque je suis devenu président, à la disparition de Monsieur Mahé, nous nous sommes recentrés sur l'histoire et le patrimoine, délaissant un peu les animations.

INTERVIEW

Au départ la revue regroupait de nombreux petits articles, puis j'ai souhaité un numéro par thème, auquel était souvent associée une exposition. Il m'est souvent arrivé d'illustrer mes articles par des dessins. Cela me permettait de faire ressortir les détails que je souhaitais, d'idéaliser le sujet au contraire des photos, tout en restant fidèle à la réalité.

Que trouvait-on dans ces expositions ?

Le principe était de faire une enquête auprès de la population et d'exposer ensuite les objets que les gens pouvaient nous prêter. Chaque membre discutait avec ses voisins et, si nous avions assez d'objets, nous montions une exposition. Sur certains sujets, par exemple les marins, nous avions énormément d'objets.

La dernière exposition était il y a deux ou trois ans, c'était sur la guerre de 1914-1918.

Avez-vous songé à écrire l'histoire de Plouër, ce qui intéresserait de nombreux Plouérais, qu'ils soient natifs ou non ?

Ce serait difficile dans la mesure où nous disposons de très peu de documents antérieurs au XVII[e] siècle, hormis sur les grandes familles. C'est particulièrement vrai à Plouër où toute l'histoire de cette époque était dominée par ce qu'on appelle un grand seigneur. À partir du XVIII[e] siècle, il y a plus de documents concernant la population, essentiellement grâce aux actes notariés, notamment aux testaments. À cette époque, le seigneur de Plouër est devenu un simple seigneur, avec des pouvoirs moins étendus qu'auparavant, sa juridiction se limitant alors à la commune. Quant aux siècles suivants, il y a énormément de documents. Toutefois, certains d'entre eux ne peuvent être utilisés officiellement car ils sont privés.

Quels sont vos projets ?

Je suis toujours en bonne santé et ai eu un très bon début de retraite mais j'avoue que maintenant, à 75 ans passés, je manque un peu de tonus et ai ralenti mon activité. J'aimerais pouvoir exploiter officiellement tous les documents dont je dispose, notamment des documents seigneuriaux, pour écrire sur Plouër.

L'association du Carrouge est aujourd'hui un peu en sommeil mais nous accueillerions avec plaisir de nouveaux membres intéressés par l'histoire et le patrimoine locaux. Cela permettrait de donner au Carrouge un nouveau souffle. Je ne veux plus de la présidence de l'association mais serais heureux de continuer à écrire pour le journal. Nous avons les moyens de faire des choses intéressantes comme des expositions, mais je ne veux plus m'occuper de l'administration ou de l'organisation de manifestations.

Que conseilleriez vous à des personnes intéressées ?

Toutes les personnes qui s'intéressent à l'histoire et au patrimoine de Plouër peuvent prendre contact avec moi ou avec Edith Michel.

Nous remercions très sincèrement M. Legorgeu qui au cours de ces trente dernières années a donné aux Plouérais la possibilité de se réapproprier leur histoire.

CHANGEMENT DE PRÉSIDENCE AU CARROUGE



L'association de défense et de promotion du patrimoine et du cadre de vie « Le Carrouge », en sommeil depuis deux années, a tenu son assemblée générale le samedi 23 novembre 2013.

Le Président, Monsieur Legorgeu désirant passer la main, un nouveau bureau a été élu.

En voici la composition :

Président d'honneur	Monsieur Georges Legorgeu	02 96 86 94 68
Président	Monsieur François Malglaive	02 96 86 90 65
Vice-Président	Monsieur Yves Simon	
Secrétaire	Madame Martine Tellier	02 96 86 93 71
Secrétaire Adjoint	Monsieur Guy Evenou	
Trésorière	Madame Edith Michel	02 96 86 90 32
Trésorière Adjointe	Madame Suzanne Lefèvre	

Les membres de l'association souhaitent vous proposer une exposition en novembre 2014 pour le centenaire de la guerre 14-18. Pour ce faire le Carrouge invite tous les Plouérais à se mobiliser pour cette manifestation, en nous prêtant des documents, objets, photos, témoignages... de l'époque.

Contactez nous aux numéros de téléphone indiqués ci-dessus.

D'avance merci !

L'association « Le Carrouge » est ouverte à toutes les personnes intéressées par l'histoire de Plouër et des bords de Rance, le patrimoine, l'environnement, la nature, les chemins...

Illuminations de Noël





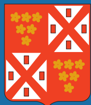










Commune de  Plouër sur Rance

SERVICES MUNICIPAUX	
MAIRIE : **Tél. 02 96 89 10 00** **Fax 02 96 86 81 87** E-mail : mairie.Plouër@wanadoo.fr Site internet : www.Plouër-sur-rance.fr	
C.C.A.S. :	02 96 89 18 79
RÉSIDENCE DU « PRÉ-SUZUN »	02 96 86 91 46
BIBLIOTHÈQUE :	02 96 89 10 05
GARDERIE :	02 96 89 10 08
RESTAURANT SCOLAIRE :	02 96 89 10 09
PORT DE PLAISANCE :	02 96 86 83 15
EAU POTABLE SAUR (astreinte WE) **:**	02 96 85 64 00

COLLÈGES - ÉCOLES	
ÉCOLE MATERNELLE PUBLIQUE :	02 96 89 10 06
ÉCOLE PRIMAIRE PUBLIQUE :	02 96 89 10 07
COLLÈGE PUBLIC VAL DE RANCE :	02 96 89 10 20
ÉCOLE MATERNELLE ST-JOSEPH :	02 96 86 88 21
ÉCOLE PRIMAIRE ST-JOSEPH :	02 96 86 81 05
COLLÈGE PRIVE ST-STANISLAS :	02 96 86 95 22

NUMÉROS D'URGENCE A PLOUËR	
MÉDECINS : Dr GADRET et Dr FOUILLEN B. *Maison médicale « Les Landes »*	02 96 86 91 15
PHARMACIEN : VILAIN Y. et H. *Z.A. Les Landes*	02 96 86 91 11
DENTISTE : MEHEUT M. *4, rue du Temple*	02 96 86 95 24
CABINET DE SOINS INFIRMIERS : C. VIVIER et P. CASSING *Maison de santé - 2, rue du Temple*	02 96 86 97 86
INFIRMIÈRE : MERENCIO A. *7 rue Mathurin Roger*	02 96 39 61 08
MASSEUR KINÉSITHÉRAPEUTE : HELIES N. - *Les Landes* COJAN S. - *Maison de santé - 2, rue du temple*	02 96 86 80 82 02 96 85 02 12
OSTÉOPATHE : LOISEL T. *32, rue du passeur*	06 63 35 97 97
PSYCHOLOGUE : M.LEBETTRE LICORICE *Maison de santé - 2, rue du Temple*	02 96 87 08 32
ORTHOPHONISTES : BERAULT SAUVAGE A. - JOUANNO N. LEMONNIER E. *Maison de santé - 2, rue du Temple*	02 96 89 11 78
PODOLOGUE - PÉDICURE : LEMAIRE I. *Maison de santé - 2, rue du Temple*	06 31 59 30 02
SOMATOPATHE : O. PERSON *1, rue de la Vieille Côte*	06 21 92 70 81
AMBULANCE : Direct ambulance	02 96 86 91 54

BLEU B - 02 96 85 80 88 - com@bleu-b.com • GC • Éd. 13-12-7504